



Attestation-Inscription
VIDE-CALES à GRUISSAN
(puces nautiques)

le 14 mai 2016 de 9h à 14h

Organisateur : **Gruissan Yacht Club**
adresse : **quai de la tramontane 11430 Gruissan**

je soussigné(e),

nom :.....prénom :.....

né(e) leà (département).....ville.....

adresse :.....

cp.....ville :.....

tel.....Email :.....

titulaire de la pièce d'identité n°.....

délivrée le.....par :.....

déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant*
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce)*
- la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)*

fait àle :

signature

cette attestation doit être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation

Ci-joint le règlement de 5€ par chèque libellé au nom du GYC pour un emplacement (parking des dériveurs devant le Gruissan Yacht Club)

Tout véhicule sera garé hors de cette zone, sur les parkings voisins.

Ce document entièrement renseigné devra parvenir à l'association organisatrice au plus tard le 6 mai 2016